



Le montant des dotations régionales limitatives, destinées au financement des frais de fonctionnement des centres provisoires d'hébergement

📅 Mis à jour le 17 mai 2026

👤 De Uriopss Centre

GESTION - FINANCEMENT

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

CAMPAGNE BUDGÉTAIRE

ARTICLE

INFO NATIONALE



Le montant des dotations régionales limitatives, destinées au financement des frais de fonctionnement des centres provisoires d'hébergement est fixé pour chaque région.